

PROJET DE RÉSOLUTION CONGRÈS DE L'UD FO DU PUY DE DÔME (12 janvier 2024)

Réunis en congrès le 12 janvier 2024 sous la présidence de Frédéric SOUILLOT, 500 militants du Puy de Dôme représentant les syndicats du privé et du public ont débattu de la situation dans laquelle sont plongés les salariés, et des moyens pour organiser le combat syndical pour leurs revendications et faire aboutir leurs exigences de paix, de démocratie, de liberté et de justice sociale.

Le congrès réaffirme son attachement à la Charte d'Amiens, fondement du syndicalisme ouvrier confédéré libre et indépendant pour œuvrer à l'amélioration immédiate des conditions matérielles et morales des salariés, ainsi qu'à l'émancipation intégrale des travailleurs.

Il réaffirme qu'il continuera, fidèle à l'histoire du mouvement syndical indépendant, à agir pour la paix. Concernant les conflits dans le monde et notamment le conflit en Palestine et à Gaza, le congrès réclame un cessez-le-feu immédiat et définitif, l'arrêt des bombardements, la libération des otages et la levée du blocus de Gaza. L'Union Départementale FO continuera à participer et soutenir les initiatives sur la base de ces exigences.

Le congrès de l'UD FO du Puy de Dôme rappelle qu'il combat toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie, de sexisme et toute idéologie de rejet de l'autre. Avec la Confédération FO, le congrès se prononce pour le retrait pur et simple de la loi immigration, profondément inégalitaire, discriminatoire et stigmatisante ! Le congrès appelle et soutient les militants et syndicats FO qui agissent en ce sens. En mettant en place une conditionnalité de l'accès aux prestations sociales et aux allocations familiales la loi immigration s'en prend à l'universalité des droits à la Sécurité Sociale. C'est une attaque contre les droits de tous les travailleurs ! Sur la base de la déclaration commune des confédérations de décembre exigeant le retrait, le congrès mandate les instances de l'UD pour s'adresser aux autres organisations syndicales afin de décider d'une expression commune et d'une mobilisation des salariés en direction des pouvoirs publics.

Pour FO comme pour l'ensemble des salariés, la page n'est pas tournée

Le congrès de l'UD FO du Puy de Dôme salue la combativité des salariés et des syndicats engagés dans tous les combats pour défendre notre régime de retraites, nos salaires, les services publics, les libertés individuelles et collectives. Par millions les salariés, de tous les secteurs d'activité, ont fait grève et manifesté pour le retrait de la réforme des retraites, injuste et illégitime.

Malgré l'unité de toutes les confédérations sur cette exigence claire, la succession de journées d'action n'a pas suffi à faire céder ce gouvernement qui méprise la majorité de la population opposée à sa réforme. C'est pour cela que FO avait proposé des appels à la grève reconductible pour mettre le pays à l'arrêt les 7, 8 et 9 mars puis les 15, 16 et 17. Le gouvernement n'a pas hésité à utiliser les articles de la constitution anti démocratique de la 5ème République pour arriver à ses fins, à employer la violence et la peur dans les cortèges ou les universités et à piétiner la majorité de la population et l'Assemblée nationale comme le Sénat.

Pour autant, les salariés ne sont pas disposés à accepter les remises en cause de leurs droits. Loin d'être résignés, dans tous les secteurs, ils engagent le combat pour les augmentations de salaires, pour la défense de l'emploi et pour l'amélioration des conditions de travail.

Ils se battent à la Sécurité sociale contre les suppressions d'emplois et la fermeture de centres ; dans les entreprises pour des augmentations de salaire, les conditions de travail et contre les licenciements ; dans l'enseignement contre la suppression des postes, les fermetures de classes, l'inclusion forcée et la destruction de l'enseignement professionnel public ; dans les hôpitaux et les EHPAD, contre les fermetures de lits, voire de services, pour du personnel et pour l'amélioration des conditions de travail. Le congrès se prononce pour l'accès humain aux services publics.

Les services publics sont dans la ligne de mire du gouvernement. Pour le congrès comme pour la confédération, il n'y a pas de République sans services publics. Le congrès exige le maintien et le rétablissement de tous les services publics qui ont été démantelés au cours des dernières années : Écoles, trésoreries, agences Pôle Emploi, centres de PMI, bureaux de Poste, centres d'accueil et de soin de la sécurité sociale, maternités et centre hospitaliers de proximité, agences d'EDF, les télécommunications...

Les salaires

Notre revendication d'augmentation générale des salaires prend aujourd'hui une acuité particulière avec une inflation hors norme. Ce ne sont pas les primes ou chèques qui vont résoudre le problème. Les profits ne cessent d'augmenter alors que les salaires et traitements peinent à décoller quand ils ne sont pas purement gelés. Aussi, le congrès revendique l'augmentation générale des salaires, traitements, pensions, retraites et minimas sociaux. Devant les inégalités, notamment femmes-hommes, il revendique « à travail égal – salaire égal ». Faisant sienne l'orientation de la

Confédération, le congrès invite tous les syndicats à exiger une augmentation générale des salaires, l'ouverture de négociations sur les salaires annuellement. Dans la fonction publique, le congrès exige la revalorisation du point d'indice, le rattrapage des pertes subies depuis 2000 et l'intégration des primes dans le traitement indiciaire, seule base pour le calcul de la retraite. Dans l'immédiat, il exige une augmentation au minima à hauteur de l'inflation et une revalorisation de la totalité des grilles.

Défense des libertés syndicales et démocratiques

Considérant que le droit de revendiquer est le premier des droits, le Congrès de l'UD FO du Puy de Dôme se prononce contre toute forme de criminalisation de l'action syndicale et exige l'abandon de toutes les poursuites et mises en cause des militants syndicaux.

Le congrès rappelle son attachement indéfectible aux libertés démocratiques, individuelles et collectives, en particulier le droit de grève et de manifester.

Le congrès s'alarme des dérives autoritaires de l'Etat contre les mobilisations syndicales et populaires comme celles des retraites et contre la guerre, et dénonce les diverses interdictions de manifestation ou même de réunions auxquelles nous assistons ces derniers mois.

Le congrès condamne toutes les violences et la répression mises en œuvre par le gouvernement contre les manifestations. Il condamne également toutes les lois liberticides et exige qu'aucune entrave ne soit apportée ni à la liberté de manifestation ni au droit de grève.

Renforcer Force Ouvrière pour gagner sur les revendications

Le congrès du l'UD FO invite l'ensemble des syndicats à faire connaître très largement les positions de l'UD et de la Confédération afin de préparer les conditions de la riposte aux politiques destructrices de droits menées par le gouvernement et le patronat, comme l'initiative prise avec la FNEC FP FO, d'une grève et manifestation nationale à Paris le 25 janvier 2024 contre « l'acte 2 de l'école inclusive », soutenue par la FNAS FO, la fédération des services publics et de santé FO et la Confédération Force Ouvrière.

De même, le congrès fait sienne l'exigence d'abrogation de la réforme Macron-Attal-Grandjean de destruction de la formation professionnelle sous statut scolaire comme conquête de la classe ouvrière et soutient les syndicats et militants engagés dans le combat pour l'exigence de retrait de ce projet.

Le congrès invite les syndicats à assurer la présence la plus large de FO dans les élections des CSE en aidant à la négociation des protocoles d'accords pré électoraux, à la recherche de candidats, et à mettre tout en œuvre pour renforcer et développer les structures FO, pour conquérir de nouvelles implantations en liaison avec l'UD et les Fédérations concernées.

Alors que le nouveau gouvernement qui vient d'être nommé reste décidé à poursuivre les attaques contre nos droits, le congrès appelle tous les syndicats à multiplier toutes les initiatives pour réunir les syndiqués et les salariés pour discuter et décider des revendications et du combat à mener pour leur satisfaction :

- Pour l'augmentation générale des salaires, traitements, pensions, retraites et minimas sociaux et traitements et indexation au minimum sur l'inflation.
- Pour la défense du Code du Travail, des Conventions Collectives et du statut de la Fonction Publique
- Pour l'abrogation de la réforme des retraites.
- Pour l'abrogation de la réforme de l'assurance chômage.
- Pour le retrait de la Loi immigration
- Pour un cessez-le-feu immédiat et définitif en Palestine, l'arrêt des bombardements, la libération des otages et la levée du blocus de Gaza de même pour l'Ukraine et tous les conflits dans le monde
- Pour la défense des services publics.
- Pour la préservation de la sécurité sociale, des conventions collectives et des statuts.
- Pour l'abrogation des ordonnances travail et le retour des CHSCT

**PAIN, PAIX et LIBERTÉ !
VIVE LA CGT-FORCE OUVRIÈRE !**

Adoptée à l'unanimité des 600 délégués au congrès de l'UD FO du Puy-de-Dôme